
CONTENU

Comité supérieur de concertation 178 de 15 février 2017

1. Demande de dérogation à l'OTT – ZP Centre Ardenne
2. Accréditation des labos – communication
3. Note reconnaissance sociale
4. Profils de fonction

1. DEMANDE DE DÉROGATION À L'OTT – ZP CENTRE ARDENNE

Le chef de corps de la zone de police Centre Ardenne a introduit une demande de dérogation à l'organisation du temps de travail pour l'évènement "Boucles de BASTOGNE" (antérieurement appelé SPA). Toutefois, l'analyse de risques n'est pas assez détaillée et, de plus, elle ne correspond pas au modèle intégré validé au comité supérieur de concertation. Par principe, nous ne pouvons marquer notre accord à la demande de dérogation.

2. ACCRÉDITATION DES LABOS – COMMUNICATION

La Belgique doit se mettre en règle, pour fin 2019, avec une directive Européenne prévoyant une accréditation selon la norme ISO17025. Au total, 5 labos resteront accrédités pour l'ensemble du territoire belge. Ce chiffre correspond au nombre de Cours d'appel.

L'autorité se rend compte que cela va prendre du temps, mais la mise en règle des 5 sites est une obligation formelle. Ce point sera, évidemment, remis à l'ordre du jour du comité de concertation lors la mise en oeuvre concrète.

3. NOTE RECONNAISSANCE SOCIALE

L'autorité présente une nouvelle note relative aux membres du personnel qui sont confrontés à des problèmes sociaux (c'est-à-dire les personnes antérieurement appelées « cas sociaux »). La note est écrite avec la philosophie d'évoluer d'une approche purement administrative vers un accompagnement réellement humain.

Un groupe de travail se réunira dans le but d'élaborer une note plus détaillée.

4. PROFILS DE FONCTION

- a. CGI
- b. DGA : DAH - DAP

Ces profils sont validés, sans aucune remarque.